



PROJECT MUSE®

La diplomatie entre Français et peuples autochtones au temps de Champlain : « Jeter les fondements d'un édifice perpétuel » by Mathieu d'Avignon (review)

Éric Thierry

The Canadian Historical Review, Volume 107, Issue 1, March 2026, pp. 151-152 (Review)

Published by University of Toronto Press



➔ For additional information about this article

<https://muse.jhu.edu/article/988269>

Reviews / Comptes rendus



La diplomatie entre Français et peuples autochtones au temps de Champlain : « Jeter les fondements d'un édifice perpétuel ». Mathieu d'Avignon. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2025. 192 p., 34.00 \$ édition brochée

Depuis 25 ans, Mathieu d'Avignon, chercheur affilié au Groupe de recherche sur l'histoire du Québec à Chicoutimi, s'interroge sur la mémoire collective québécoise et revisite les récits fondateurs du Québec, et plus particulièrement la figure héroïque de Samuel de Champlain. En 2008, il a publié, aux Presses de l'Université Laval, *Champlain et les fondateurs oubliés*. En 2025, il a fait paraître, chez le même éditeur, *La diplomatie entre Français et peuples autochtones au temps de Champlain*. Après avoir précédemment mis en lumière les cofondateurs Pierre Dugua de Mons, François Gravé et Anadabijou, il s'efforce maintenant de montrer que les alliances franco-autochtones ont dicté la stratégie de Champlain.

Dans son premier chapitre, d'Avignon affirme qu'une politique originale, faite d'alliances avec des princes autochtones souverains, a été mise en place par le roi de France Henri IV dès le 8 janvier 1603, et que Dugua de Mons a été le premier lieutenant général chargé de l'appliquer en Acadie et au Canada. L'auteur cite une « lettre » dans laquelle celui-ci reçoit l'ordre de « traiter et contracter [...] paix, alliance, confederation, et bonne amitié [...] avec lesd. [lesdits] peuples et leurs Princes ou autres ayant pouvoir et commandement sur eux » (29), mais il oublie que la date est incorrecte et qu'il s'agit en fait de la commission accordée à Dugua de Mons le 8 novembre 1603. L'erreur a pourtant été signalée dès 1966 par Marcel Trudel dans son *Histoire de la Nouvelle-France* (t. II, p. 11, note 6).

Affirmer que « prince » signifie exclusivement « monarque, Souverain independant » (30), en citant le *Dictionnaire universel* de Furetière paru en 1690, est également fautif, puisque le même ouvrage complète ainsi cette définition : « PRINCE, se dit aussi de celui qui est Souverain sur ses terres, mais qui est néanmoins vassal, ou tributaire d'un autre » (t. III, p. 232). Avec ces nuances, la politique autochtone d'Henri IV n'apparaît plus aussi novatrice que le prétend d'Avignon, d'autant qu'elle s'inscrit en réalité dans la continuité par rapport à celle qu'a définie François I^{er} dans la commission accordée à Roberval le 15 janvier 1541. Ce document est repris, à la fin du XVI^e siècle et au début du suivant, lors des nominations des lieutenants généraux et des vice-rois de la Nouvelle-France, mais curieusement il est ignoré par d'Avignon.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur veut montrer que, dans l'application de la politique autochtone définie par Henri IV et poursuivie par Louis XIII, Champlain butait contre des résistances, et qu'il était incapable d'imposer toutes ses volontés à ses alliés indigènes et d'agir en conquérant. Pour cela, il retrace toutes les explorations menées en Acadie, mais se perd dans les identifications des nations autochtones rencontrées. Le nom « Etchemin » aurait été plus approprié que celui de « Malécite », mais à condition de bien distinguer les Etchemins de l'Est et ceux de l'Ouest. Les chefs Manthoumermer et Aneda étaient des Etchemins de l'Ouest et non des Armouchiquois, le premier chef de cette nation rencontré étant Onemechin. Pour les expéditions menées dans la vallée du Saint-Laurent et en Ontario, Mathieu d'Avignon s'embrouille avec les noms des truchements. Il évoque trop tôt Étienne Brûlé, en le faisant hiverner à Québec de 1608 à 1610, alors que celui-ci était encore en France, comme le montrent de récentes découvertes archivistiques faites à Paris par Éric Brossard et Amandine Lazzarini.

En fait, d'Avignon n'a pas mis à jour sa bibliographie. Il cite abondamment le *Dictionnaire biographique du Canada* et les ouvrages de Bruce G. Trigger, mais il ne semble pas connaître les travaux d'Emerson W. Baker sur les Armouchiquois, le *Samuel de Champlain in Wendake* de Conrad E. Heidenreich, *L'Amérique fantôme* de Gilles Havard, ou même deux études d'Alain Beaulieu, l'une sur l'alliance franco-innue et l'autre sur la paix de 1624. Ainsi, il évoque bien les efforts de Champlain pour obtenir la fin du conflit entre les Agniers et ses alliés autochtones, mais passe sous silence la conclusion de la paix à Trois-Rivières en juillet 1624 et ne la met pas suffisamment en relation avec la guerre entre les Agniers et les Mahicans résultant de l'installation des Hollandais dans la vallée de l'Hudson.

Dans le troisième et dernier chapitre de son ouvrage, d'Avignon montre que Champlain a dû manœuvrer entre colonialisme et syncrétisme, en adoptant les protocoles diplomatiques autochtones et en étant incapable d'assujettir ses alliés par l'application du droit criminel français. Il s'agit d'une section qui manque vraiment d'originalité. Le recours aux cadeaux, aux repas partagés, aux harangues, aux échanges d'individus et à l'assistance guerrière, afin de conclure des alliances, les consolider ou les réparer après des meurtres, a déjà été bien mis en évidence par les travaux de Bruce G. Trigger, Camil Girard et Michel Morin. À partir des publications de Laurier Turgeon, de Brad Loewen et de Claude Chapdelaine, il aurait pu montrer combien Champlain était redevable de l'expérience acquise par les pêcheurs français dans leurs contacts avec les Autochtones sur les rivages de l'Amérique du Nord-Est.

En conclusion de son ouvrage, d'Avignon prétend avoir régénéré « l'histoire des alliances franco-autochtones » et ainsi être parvenu à « une compréhension plus véridique et plus inclusive de l'histoire du Québec » (178). On ne peut que lui souhaiter d'atteindre cet objectif, mais auparavant, il lui faudra encore beaucoup de lectures, de recherches et de réflexion.

ÉRIC THIERRY *Centre de Recherche sur la Littérature de Voyages (CRLV), Aix-en-Provence, France*